VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>22 mai 2015 – n° 07</u>

DEMANDE DE SUBVENTION SUR LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LE CHANGEMENT DES MENUISERIES A L'ECOLE MATERNELLE CLEMENCET

La Ville va procéder à la rénovation de l'école maternelle Clémencet, construction datant de 1909, d'une surface au sol de 695 m², qui se développe sur 3 niveaux et un sous-sol, mais va également réaliser une extension afin d'accueillir l'ensemble des classes de maternelle et de primaire du groupe scolaire Clémencet-Darmois.

L'ensemble de ces travaux est prévu sur 5 ans avec une rénovation de l'ancien bâtiment durant les 3 premières années et la construction de l'extension durant les 2 dernières années, pour un montant total estimé à 2 500 000 € TTC.

Les premiers travaux concernent le changement des menuiseries bois extérieures de l'école maternelle. La façade du bâtiment restera ainsi inchangée afin de conserver son identité et son caractère architectural fort.

Les travaux de changement des menuiseries sont prévus sur trois tranches :

- 1) une tranche ferme d'un montant de 129 930,00 € HT (155 916 € TTC) qui prévoit les travaux de rénovation des menuiseries, à l'identique de ce qui existait au préalable, afin de conserver le cachet du bâtiment. Les façades Sud et Ouest sont concernées.
- 2) une tranche conditionnelle n° 1, d'un montant de 102 305,00 € HT (121 260,00 € TTC) qui concerne les façades Nord et Est.
- 3) une tranche conditionnelle n° 2, d'un montant de 12 970,00 € HT (15 564,00 € TTC) qui concerne le rez-de chaussée de la façade Sud.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la réserve parlementaire auprès du Député des Vosges, Monsieur Gérard CHERPION, pour la réalisation des travaux de changement des menuiseries de l'école maternelle Clémencet ;
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme Le Maire,

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

El Obelque i mantembe

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 22 mai 2015
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	32 3	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE,
		Adjoints.

Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusées et ont donné procuration:

Françoise LEGRAND	à Caroline PRIVAT
Marie-José LOUDIG	à François FICHTER
Christine FELDEN	à Claude KIENER

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
